

APPEL A PROJETS

Direction régionale Asie-Pacifique

**Soutien aux initiatives
pour la mise en œuvre ou le développement
de formations totalement ou partiellement à distance**

Termes de références

I. Contexte et enjeux

Lors de consultations organisées sous forme de webinaires en mars 2020, dans un contexte de crise sanitaire, où la mobilité s'est trouvée brutalement contrainte, les établissements membres de l'AUF dans la région Asie-Pacifique, mais aussi leurs ministères de tutelle, ont exprimé leur préoccupation de maintenir une continuité pédagogique.

L'enseignement à distance est alors apparu comme un des leviers pour la maintenir.

Par ailleurs, à moyen et plus long terme, dans un contexte de mondialisation, l'enseignement à distance s'impose comme un des vecteurs de la stratégie d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur. C'est un facteur d'attractivité et de visibilité internationale.

Dans ce contexte, la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF souhaite accompagner ses membres dans le développement et le renforcement de formations réalisées totalement ou partiellement à distance.

A cet effet, la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF lance un appel à projets afin de soutenir les initiatives dans ce domaine ; le processus de soumission, d'évaluation et de sélection sera accéléré et simplifié afin de permettre l'obtention de résultats d'ici le 31 mars 2021.

II. Objectifs

Objectif général : Soutenir les initiatives de déploiement de formations dispensées totalement ou partiellement à distance.

Objectif spécifique : Favoriser à court terme l'accès des étudiants à des formations à distance de qualité.

III. Bénéficiaires

- **Bénéficiaires directs** : établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF
- **Bénéficiaires indirects** : communauté des étudiant.e.s et enseignant.e.s de la région Asie – Pacifique

IV. Critères d'éligibilité

Les projets jugés éligibles devront remplir les critères suivants :

- Etre soumis par un établissement d'enseignement supérieur **membre de l'AUF – région Asie – Pacifique à jour de sa cotisation 2019**
- Le coordinateur du projet devra être un.e enseignant.e d'un de ces établissements clairement identifié.
- Le projet devra être porté et soutenu par la plus haute autorité de l'établissement membre afin de garantir qu'il s'inscrit dans une démarche institutionnelle et non personnelle.
- Le projet devra proposer un plan d'action sur 6 mois ; les activités devront être mises en œuvre au plus tard le 31/3/2021.

Le soutien de l'AUF ne devra pas dépasser 50 % du montant global, sollicité dans la limite de

- 5000 € par projet de type 1 [INITIATION]
- 10 000 € par projet de type 2 [DEVELOPPEMENT] ou de type 3 [CONSOLIDATION]
- Le projet devra être déposé avant le : 19/7/2020
- Chaque établissement ne pourra déposer qu'un seul projet

La Direction régionale Asie-Pacifique accordera une attention particulière aux projets qui proposeront au moins une partie des enseignements en français.

V. Types de projets, activités et dépenses éligibles

L'appel apportera son soutien financier à 3 types de projets :

- **Projets de type 1 [INITIATION]** : l'établissement ne dispose pas de formation fournie à distance (totalement ou partiellement) et souhaite mener une réflexion pour le développement d'un enseignement à distance de qualité

Projets de type 1 [INITIATION]	Suggestions d'activités	Type de dépenses éligibles
<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic • Analyse des besoins • Conception d'un plan de développement 	Études documentaires, recours à une expertise (nationale, régionale, internationale), échanges et partage d'expériences, Rédaction de rapports, Organisation de réunions présentielle ou à distance, Identification et achat de matériel, etc ...	<ul style="list-style-type: none"> - Achat d'équipement en lien direct avec l'atteinte des objectifs du projet dans la limite de 40 % du montant sollicité à l'AUF - Prestation de service (experts, consultants) externes à l'établissement bénéficiaire - Missions et déplacements (titres transport, frais déplacement, hébergement et subsistance, et autres frais) - Frais de traduction - Internet et télécommunication (accès et hébergement)
<ul style="list-style-type: none"> • Construction des systèmes techniques de base (site web institutionnel, serveur de messagerie, inscriptions aux offres d'outils collaboratifs en ligne pour l'éducation, etc.) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Initiation à la formation aux pratiques pédagogiques innovantes avec les outils de travail individuel et collaboratif 		

- **Projets de type 2 [DEVELOPPEMENT – diminuer le présentiel/hybridation des formations] :** l'établissement ne dispose pas de formation enseignée à distance (totalement ou partiellement) et souhaite créer les conditions d'une mise en œuvre

Projets de type 2 [DEVELOPPEMENT]	Suggestions d'activités	Type de dépenses éligibles
<ul style="list-style-type: none"> • Révision et adaptation du curriculum de la/les formation.s 	Recours à une expertise (nationale, régionale, internationale), Echanges et partage d'expériences, Organisation de réunions (présentielles ou à distance), Organisation de formations (présentielles ou à distance), Production de contenus multimédia, identification et achat de matériel, etc ...	- Achat d'équipement en liaison directe avec l'atteinte des objectifs du projet dans la limite de 40 % du montant sollicité à l'AUF - Frais de traduction, - Prestation de service (formateurs/enseignants et missionnaires, consultants informatiques, et autres consultants) externes à l'établissement bénéficiaire - Logiciels, redevance pour concession, brevet, licence - Missions et déplacements (titres transport, frais déplacement, hébergement et subsistance, et autres frais) - Internet et télécommunication (accès et hébergement)
<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une plateforme de E-learning (LMS) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formations continues des enseignants aux méthodes et outils d'enseignement à distance 		
<ul style="list-style-type: none"> • Conception et production des contenus d'enseignement à distance 		
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration / Amélioration de la réglementation relative à l'enseignement (partiellement ou totalement) à distance 		

- **Projets de type 3 [CONSOLIDATION – Standardisation des normes e-learning] :** l'établissement dispose de formation enseignée à distance (totalement ou partiellement) et souhaite renforcer les standards de qualité

Projets de type 3 [CONSOLIDATION]	Suggestions d'activités	Type de dépenses éligibles
<ul style="list-style-type: none"> • Formation approfondie aux méthodes e-learning 	Recours à une expertise (nationale, régionale, internationale), Echanges et partage d'expériences, Organisation de réunions présentielles ou à distance, Organisation de formations présentielles ou à distance, Production de contenus multimédia, identification et achat de matériel, etc ...	- Achat d'équipement en liaison directe avec l'atteinte des objectifs du projet dans la limite de 40 % du montant sollicité à l'AUF - Frais de traduction - Prestation de service (formateurs/enseignants et missionnaires, consultants informatiques, et autres consultants) externes à l'établissement bénéficiaire - Logiciels, redevance pour concession, brevet, licence - Missions et déplacements (titres transport, frais déplacement, hébergement et subsistance, et autres frais) - Internet et télécommunication (accès et hébergement)
<ul style="list-style-type: none"> • Conception et production des contenus d'enseignement à distance 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des enseignements à distance précédemment conçus 		
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et coordination des activités d'enseignement à distance 		
<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation/ Systématisation des critères d'assurance qualité de la formation (partiellement ou totalement) à distance 		

Le candidat pourra utilement consulter :

- Les annexes au présent appel à projets ;
- La rubrique dédiée dans le « Guide d'accompagnement d'une formation hybride ».

VI. Calendrier

- Date de publication de l'appel : 26/6/2020

- Date limite de dépôt des formulaires : 19/7/2020
- Date de publication des résultats : 24/7/2020

VII. Contacts

Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé **en version originale** et **en version électronique** à l'implantation de l'AUF en Asie-Pacifique de rattachement de l'établissement porteur du projet :

Établissements du Cambodge	<p>Antenne de Phnom Penh Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365 Téléphone : +855 23 883 135/136</p> <p>Contact : M. Im Kravong – Responsable d'Antenne kravong.im@auf.org</p>
Établissements du Laos	<p>Antenne de Vientiane Vientiane, République démocratique populaire lao Téléphone: +856 21 77 18 00</p> <p>Contact : M. Antoine Blomqvist – Responsable d'Antenne antoine.blomqvist@auf.org</p>
Établissements du Pacifique	<p>Antenne de Port-Vila Avenue Léopold Sédar Senghor, Port-Vila, Vanuatu Téléphone: +678 24 264</p> <p>Contact : M. Chandra Maisonnier – Directeur d'Antenne chandra.maisonnier@auf.org</p>
Établissements du Sud du Vietnam	<p>Campus numérique francophone (CNF) de Hô Chi Minh-Ville 49, rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1, HCMV, Vietnam Téléphone : +84 28 3827 9550</p> <p>Contact : M. Nguyen Tan Dai – Responsable de CNF nguyen.tan.dai@auf.org</p>
Établissements <ul style="list-style-type: none"> • du Centre et du Nord du Vietnam • d'autres pays de la région (Chine, République de Corée, Mongolie, Thaïlande, Indonésie, Japon) 	<p>Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP) Service des projets Salle 302, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam Téléphone : +84 24 38 247 382 Ext : 35</p> <p>Contacts : Mme Nguyen Thuy Huyen – Responsable de projet nguyen.thuy.huyen@auf.org</p>